

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 3873

présenté par

Mme Jourdan, Mme Thomin, M. Potier, M. Echaniz, M. Delautrette, M. Garot, M. Naillet,
M. Bertrand Petit, M. Aviragnet, M. Baptiste, Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux,
M. Philippe Brun, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Olivier Faure, M. Guedj, M. Hajjar,
Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, Mme Pic, Mme Pires Beaune, Mme Rabault,
Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Untermaier, M. Vallaud, M. Vicot et les
membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE PREMIER

I. – Rédiger ainsi l’alinéa 9 :

« 5° Sa capacité à assurer le maintien d’un élevage bovin durable en France afin d’enrayer le développement des exploitations sans accès au pâturage, d’assurer l’approvisionnement des Français en produits issus d’élevage durables dans tous les lieux de consommation ainsi que la structuration de ces débouchés, de maintenir l’ensemble de ses fonctionnalités environnementales, sociales, économiques et territoriales sur la base d’un plan stratégique pour l’élevage, construit avec les filières agricoles, des associations de la société civile, et des agences et instituts nationaux, déterminant notamment les modalités de transition vers plus de durabilité environnementale et socio-économique ainsi que le potentiel de production et le nombre d’exploitations et d’actifs minimum sur le territoire national ; ».

II. – En conséquence, compléter l’alinéa 10 par les mots :

« herbager, plein air et préservant le pâturage ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à assurer le maintien des élevages bovins, herbagers et plein air, ainsi que l’approvisionnement des Français en produits d’élevage durables à

tous les maillons de la consommation (y compris en RHD) dans le cadre d'un plan stratégique pour l'élevage construit entre toutes les parties prenantes concernées.

En 10 ans, un tiers des exploitations d'élevages a disparu. Ces disparitions ont été compensées par l'agrandissement des exploitations et/ou des hausses de productivité liées à une intensification des pratiques. La part d'herbe dans les systèmes diminue pour l'élevage laitier (la proportion de vaches laitières sans accès au pâturage a augmenté de plus d'un tiers depuis 2008 selon l'Idèle). Devant cette tendance, la filière laitière souhaite « enrayer le développement des exploitations sans accès au pâturage », comme elle l'affirme en 2020 dans une note de consensus publiée lors du Salon de l'Agriculture, avec les associations de protection animale.

Du côté des monogastriques, les élevages de porcs et de volailles plein air restent minoritaires avec moins de 5 % pour les porcs et 14 % pour les volailles de chair, avec des reculs importants au cours des dernières années (on observe des mises en place en bio de – 9 % au premier semestre 2023 par rapport au 1^{er} semestre 2022, et de – 36 % par rapport au premier semestre 2021 - Agridéas, 2024). Pourtant, ces formes d'élevage plus durables sont plus résilientes grâce à leur plus grande autonomie en alimentation animale. Ils sont plus ancrés sur leur territoire et ont également un impact bien moindre sur l'environnement. Au contraire, l'élevage intensif est aujourd'hui dépendant de pesticides, d'engrais de synthèse et de soja importé pour l'alimentation des animaux (en majorité importés). C'est pourquoi, la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) vise à l'horizon 2050 : 0 % de vaches en zéro pâturage et 64 % des vaches dans des systèmes où le pâturage est dominant, ainsi que 16 % des animaux sous SIQO (Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine) pour le porc et 60 % pour la volaille.

La consommation totale de viande des Français est demeurée stable entre 2012 et 2022 autour de 85kg/hab./an mais la consommation de viande de poulet progresse, elle, fortement, pour atteindre 22,5 kg/hab./an, pour la première fois devant la viande bovine, et pour plus de la moitié, issue d'importations (intra UE pour l'essentiel). L'enjeu aujourd'hui n'est pas tant un déficit en volume qu'une stagnation de l'offre durable et des débouchés associés faute de réelle politique alimentaire.

Enfin, pour sortir par le haut des cristallisations sur l'élevage, alors que les enjeux sont plus que jamais importants et pour les éleveurs les premiers, il est nécessaire d'engager un débat apaisé dans un plan stratégique pour l'élevage, construit avec les filières agricoles, des associations de la société civile, et des agences et instituts nationaux.